

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA
FRANCE - (N° 2428)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 136

présenté par
M. Castellani, M. Saint-Huile et M. Molac
à l'amendement n° 84 de M. de Courson

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.